https://www.haute-garonne.fr/la-protection-maternelle-et-infantile-pmi
Haute Garonne
HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

La Protection maternelle et infantile (PMI)

Rubrique
Solidarités
Tag 1
Enfance
Tag 2
Famille
Tag 3
Lieu
Publié le 10 février 2020
Reading time
Reading time : 5 minutes
Image d’illustration

En Haute-Garonne, on recense environ 16 000 naissances chaque année. Tous les avis de grossesse et de naissance transitent par un service du Conseil départemental : la Protection maternelle et infantile (PMI). La

PMI a une mission de santé publique – un service anonyme et gratuit - qui consiste à assurer le suivi médical des enfants âgés de 0 à 6 ans, veiller à son bon développement, tout en soutenant les parents dans leur fonction éducative.

Dans chaque Maison des solidarités du Conseil départemental de la Haute-Garonne, une équipe de la PMI accueille et accompagne les familles. Plus de 160 professionnels départementaux – infirmières-puéricultures, médecins et sages-femmes – en partenariat avec des professionnels de santé, assurent ainsi des missions de soins et de prévention sur l'ensemble du territoire, à travers plus de 70 sites de consultations.

Chaque année, ce sont 27 304 consultations qui y sont dispensées.

« Après un accouchement difficile, j'étais désespérément à la recherche d'un lieu pour m'accueillir rapidement avec mon nouveau-né, Indira, pour la visite obligatoire des quatorze jours. Le courrier que j'ai reçu du Conseil départemental m'indiquant un lieu de consultation de la Protection maternelle et infantile à la Maison des solidarités de Basso Cambo, à cinq minutes de chez moi, tombait donc à pic. J'y ai rencontré une équipe formidable (médecin, puéricultrice, psychologue, etc.) qui prend le temps et fait preuve d'une très grande écoute. Ici, on bénéficie d'un suivi très complet, qu'il soit psychologique, médical, ou en termes de conseils pour l'alimentation, la motricité et les soins du bébé. Et pour couronner le tout, l'ambiance est familiale, reposante, on se sent très vite à l'aise, notamment grâce aux animations proposées dans la salle d'attente, comme l'éveil musical par exemple. C'est un vrai service public dont j'ai bénéficié ici. »

Le Département protecteur

Le guide pratique 2025

Les professionnels de la PMI assurent différentes missions

- Consultations médicales pour les 0-6 ans par des médecins et infirmières-puéricultrices
- Visites à domicile en post-natal par des infirmières-puéricultrices
- Entretiens ou consultations en pré ou post-natal par des sages-femmes
- Bilans de santé en école maternelle pour les enfants de 3-4 ans
- Consultations de planification familiale par des médecins et sages-femmes du Centre de santé sexuelle, anciennement Centre départemental de planification et d'éducation familiale (Cdpef)
- Attributions d'agréments pour les crèches et assistants maternels

Calaméo URL
Nodes
Modes d'accueil du jeune enfant
Vignette

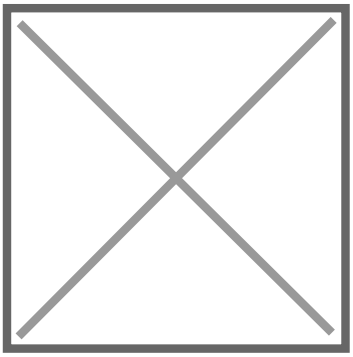

Vignette

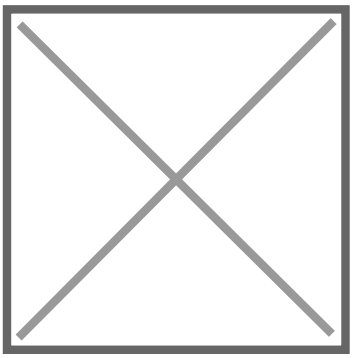

Le bilan de santé en école maternelle : qu’est-ce que c’est ?

Votre enfant va rencontrer une in?rmière puéricultrice ou un médecin de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil départemental pour un bilan. Le point sera fait sur son poids, sa taille, sa vision et son audition.

Un bilan sera également effectué sur sa motricité et son langage. **L’objectif de ce bilan :** dépister les éventuels problèmes de santé de votre enfant et vous inviter à mettre en œuvre un accompagnement adéquat en cas de besoin. *Pensez à apporter son carnet de santé pour le jour J.*

Horaires et lieux de consultations PMI

Ouvrir la carte plein écran

Ateliers de naissances

Consultez cette playlist de vidéos réalisées par la CAF et la CPAM sur des ateliers de naissance dans lesquels la PMI intervient.